



<http://www.udb-bzh.net/>

Communiqué de presse

le 30 septembre 2008

Réforme des collectivités territoriales : menace sur les conseils régionaux ?

L'Union démocratique bretonne a, seule en son temps, demandé l'élection au suffrage universel des conseils régionaux pour donner à ceux-ci la légitimité démocratique qu'impliquait la nécessaire reconnaissance du fait régional. Mais la France jacobine étant ce qu'elle est, les pouvoirs des départements ont été parallèlement accrus ; c'est ce que le ministre de la décentralisation Gaston Defferre appelait « une cote mal taillée ». De la même façon ont été mis en place, d'un côté, les communautés de communes et d'agglomérations, de l'autre, les pays. Et le monde politique de gloser sur le millefeuille administratif français et de dénoncer la gabegie et l'inefficacité d'un tel empilement, à commencer par le président de la République.

Mais si le bon sens et la réalité font apparaître que l'échelon pertinent au niveau d'un État moderne, à l'exemple des autres pays européens modernes et démocratiques, est la Région, les départementalistes jacobins restent mobilisés

Ainsi les déclarations d'Alain Marleix, Secrétaire d'État aux collectivités locales ont de quoi inquiéter. Celui-ci souhaiterait un retour à un système proche de la loi Peyrefitte du 5 juillet 1972, dans lequel les régions étaient une émanation des conseils généraux.

Un tel recul apparaîtrait comme un véritable contresens historique au moment même où la Bretagne s'apprête à accueillir le premier Sommet mondial des Régions.

L'identification des Bretons à leur Région, leur perception de la dimension régionale des problèmes économiques et sociaux, la défense de leur identité, le souhait très largement majoritaire de voir la Bretagne réunifiée, tout cela devrait amener nos technocrates apprentis sorciers à y réfléchir à deux fois avant de se lancer dans une réforme qui pour l'UDB prendrait la forme d'une provocation.

**Pour l'Union démocratique bretonne,
La porte-parole Mona Bras**